

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 janvier 2018 à 18 h 30 dans la salle du conseil de la mairie, après convocation légale du 8 janvier 2018, sous la présidence de Jean Charles GIOVANELLI, Maire de Spicheren.

Membres en exercice : 23

Nombre de suffrages : 20

Présents (18) :

Jean Charles GIOVANELLI, Stéphane KNOLL, Marcelle RIEDEMANN, Jacqueline BOUSCH, Marie Andrée WELSCH, Claude KLEIN, Huguette MALICK, Régine KÖHLER, Patrice KALIS, Thierry KEMPF, Hervé SCHWEITZER, Emmanuel KNOLL, Laurence MALPARTY, Christiane HAMANN, Patricia TONNELIER, Thierry BOUR, Jean-Marc STEUER, Laetitia DIETSCH-EGLOFF.

Procurations (2) :

Thierry GREVIN pour Jacqueline BOUSCH
Christine WEITER pour Patricia TONNELIER

Excusés (2) :

Claudine KLEIN
Cyrille WEISS

Absents (1) :

Alain WEISLINGER

ORDRE DU JOUR

- 1. Installation d'un conseiller municipal**
- 2. Approbation de la séance du conseil du 8 décembre 2017**
- 3. Décisions modificatives au budget 2017**
- 4. Autorisation à ester en justice**
- 5. Déclarations d'Intention d'Aliéner**
- 6. Divers**
- 7. Informations**

1. Installation d'un conseiller municipal

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean Charles GIOVANELLI, Maire de Spicheren, qui informe l'assemblée de la démission de Madame Valérie HOFF.

Conformément à l'article L.270 du code électoral, « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

En conséquence, compte tenu du résultat des élections qui se sont déroulées le 23 mars 2014, et de la place vacante suite à la démission citée ci-dessus, Monsieur le Maire déclare Madame Laetitia DIETSCH-EGLOFF installée au sein du conseil municipal.

Madame Laetitia DIETSCH-EGLOFF souhaite intégrer les commissions suivantes :

- les affaires scolaires et associations
- les finances et développement économique

2. Approbation de la séance du conseil du 8 décembre 2017

Après relecture par le Maire de l'ordre du jour, Le Conseil Municipal adopte par 19 voix pour et 1 abstention le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2017.

3. Décisions modificatives au budget 2017

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget de la ville,

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal d'autoriser les décisions modificatives suivantes du budget de l'exercice 2017 :

Section de fonctionnement – Dépenses

011 – Charges à caractère général :

Diminution de crédits de : **-22 500 €**

012 : Charges de personnel et frais assimilés :

Augmentation de crédits de : 22 500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
décide et autorise à l'unanimité les décisions modificatives ci-dessus.

4. Autorisation à ester en justice

Pour défendre les intérêts de la Municipalité suite aux divers courriers reçus de quelques propriétaires du lotissement du plateau de Bellevue, il s'agit d'autoriser le Maire à ester en justice et de désigner un avocat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire ou son représentant à ester en justice,
- de confier à un avocat la défense des intérêts de la commune.

5. Déclarations d'Intention d'Aliéner

Les D.I.A. parvenues en mairie concernant :

- Un appartement sis 20 rue du Roussillon section 8 parcelle 101 bâti sur terrain propre ;
- Deux terrains cadastrés section 1 parcelles 343/50 et 50 bâtis sur terrain propre ;
- Un terrain cadastré section 1 parcelle 52 bâti sur terrain propre ;
- Un terrain cadastré section 15 parcelle 291/8 bâti sur terrain propre ;
- Deux terrains cadastrés section 11 parcelles 398 non bâti et 400/144 bâti sur terrain propre.

L'acquisition de ces biens ne présentant aucun intérêt pour la commune, le Conseil Municipal décide de renoncer au droit de préemption sur ces parcelles.

6. Divers

- INSEE : population légale au 1^{er} janvier 2018 : 3 291
- Rues de Forbach et d'Alsting : étude de sécurisation en cours (présentée en commissions réunies)
- Vœux du député Christophe AREND : invitation aux membres du conseil municipal le 19 janvier 2018 à 19 h au foyer à Petite-Rosselle

7. Informations

Permis de construire :

- maison individuelle rue Alsace Lorraine pour M. OTTO et Mme WOLF

Travaux : rien à signaler

Manifestations :

- 13 et 14 janvier 2018 : USS tournoi de football salle polyvalente
- 27 et 28 janvier 2018 : USS carnaval salle polyvalente
- 3 et 4 février 2018 : USS tournoi de football salle polyvalente
- 8 février 2018 : Bon Accueil carnaval salle polyvalente
- 11 février 2018 : USS tournoi de football inter-entreprises salle polyvalente
- 24 et 25 février 2018 : Volley Club tournoi de volley salle polyvalente

Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi le 16 février 2018 à 19 heures.

Fin de la réunion à 19 h 20.